



Congé longue durée et conseils

Par **zyte**, le **17/11/2010** à **11:03**

Bonjour,rnrnMa mère, fonctionnaire, est atteinte depuis un an d'un Cavernome intra médullaire, une maladie rare neurologique.rnrnElle fut mise en CM et a touché, comme il se doit, son salaire pdt une année.rnLe problème est que la maladie et ses symptômes se sont aggravés et qu'elle est incapable de reprendre son activité professionnelle. La donnée à prendre en compte est son statut d'isolement (elle vit seule) et de locataire. En résumé, elle est très juste financièrement.rnrnNous avons fait une demande de CLD, seul moyen pour toucher un plein salaire, et je le pensais, adapté à une situation similaire. Le problème est que ce type de congé est attribuable à 5 gpes de maladies (sida, cancer, maladies mentales, etc..) et il nous fut donc refusé. Je sais et c'est scandaleux que les maladies rares ne bénéficient d'aucune aide financière. Nous voulons à tout prix éviter une retraite anticipée et/ou une invalidité, car, ma mère bien que paralysée est capable de travailler et souhaite se reconvertir!!!rnrnNous voulons gagner du temps et qu'elle conserve un salaire...et...sa dignité.rnQue peux t-on faire svp???rnrnMerci de vos retours,rnEva Lévêque